

Ministry of Education

Ministry of Training, Colleges  
and Universities

Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Ministère de la Formation  
et des Collèges et Universités

Édifice Mowat  
Queens Park  
Toronto ON M7A 1L2



## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation  
Surintendante du Centre Jules-Léger

**EXPÉDITRICE :** Ginette Plourde, directrice  
Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française

**DATE :** Le 19 octobre 2009

**OBJET :** **Présentation de la trousse *Pour l'avenir de la francophonie ontarienne***

---

Au printemps dernier, la Direction de l'éducation en langue française a lancé une trousse intitulée *Pour l'avenir de la francophonie ontarienne*. Durant le mois d'octobre 2009, cette trousse sera distribuée à grande échelle dans le secteur de l'éducation en Ontario et aux ministères de l'éducation des autres provinces et territoires du Canada. Cette trousse comprend les quatre documents suivants :

- Une lettre de Raymond Thériault, sous-ministre adjoint; en date du 10 septembre 2009;
- *L'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française de l'Ontario* – Énoncé de politique et directives;
- *La Note Politique/Programmes n° 148*;
- *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario* – Cadre d'orientation et d'intervention.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique d'aménagement linguistique (capacité accrue à maintenir et à augmenter l'effectif scolaire) et tel que mandaté par la ministre de l'Éducation suite à une recommandation déposée à cette fin par le Groupe de travail permanent, la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française a élaboré l'*Énoncé de politique et directives sur L'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française de l'Ontario*.

Conformément à cet énoncé de politique ministérielle, les conseils scolaires de langue française revoient d'ici le 15 janvier 2010 leurs politiques, leurs protocoles et leurs pratiques pour élaborer une politique locale d'admission, d'accueil et d'accompagnement qui tient compte de la Constitution canadienne, de la *Loi sur l'éducation*, des responsabilités des conseils scolaires et des réalités régionales. Les conseils scolaires sont responsables de la mise en œuvre de cette politique locale dans toutes leurs écoles.

La *Note Politique/Programmes n° 148* régissant l'admission à l'école de langue française en Ontario a pour but de rendre l'école de langue française plus inclusive, d'augmenter l'effectif scolaire et d'assurer l'essor du système d'éducation en langue française sur lequel repose l'essor de la communauté francophone en Ontario.

Le document intitulé *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario* établit le cadre d'orientation et d'intervention des initiatives des écoles de langue française pour l'appropriation de la culture francophone à des fins de réussite scolaire et de construction identitaire. Ce cadre s'articule en quatre parties :

- une partie *fondements* exposant les thèmes et les concepts qui sous-tendent le cadre;
- une partie *modélisation* expliquant comment lire le modèle d'appropriation de la culture francophone et en interpréter la variété des éléments constitutifs avec l'élève en tête;
- une partie *approche culturelle de l'enseignement* présentant des éléments devant appuyer la mise en œuvre de cette approche; et enfin,
- une partie *interventions* précisant les initiatives à planifier au niveau curriculaire et pédagogique.

Tel que proposé dans le plan de communication présenté par M. Raymond Théberge, sous-ministre adjoint, lors de la rencontre du Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation de langue française (CODELF) du 10 juin dernier, une équipe du Ministère se propose de rencontrer les directions d'école ainsi que l'équipe-conseil lors d'une réunion dans votre conseil scolaire, à une date qui vous conviendra.

Cette rencontre, qui bien entendu est facultative, sera divisée en deux parties. La première partie comprendra une présentation du document sur la culture qui durera environ une heure et demie, suivie d'une période de question. La deuxième partie, d'une durée d'environ une heure, portera sur l'énoncé de politique et directives sur l'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française et permettra de répondre aux questions des divers intervenants qui y assisteront.

Si cette approche vous convient ou si vous désirez une présentation sur l'un ou l'autre des documents, nous vous prions de remplir le formulaire à cet effet et de le faire parvenir avant le 30 octobre 2009, à Douglas Ngira-Batware par télécopieur au 416 325-2979 ou par courriel à [douglas.ngirabatware@ontario.ca](mailto:douglas.ngirabatware@ontario.ca). Si vous ne désirez pas de rencontre, veuillez nous en informer en cochant le formulaire à l'endroit désigné et nous le retourner dans les plus brefs délais.

Si vous avez des questions en ce qui concerne cette activité ou le plan de communication, vous pouvez communiquer avec Christiane Montgiraud au 416 325-2128, ou par courriel à [christiane.montgiraud@ontario.ca](mailto:christiane.montgiraud@ontario.ca) ou avec Paulette Rozon au 416 325-4768, ou par courriel à [paulette.rozon@ontario.ca](mailto:paulette.rozon@ontario.ca).

Nous vous remercions de votre engagement à la réussite des élèves et à l'appropriation de la culture francophone et souhaitons vous assurer de notre entière collaboration.

La directrice,

Ginette Plourde

p. j. : Formulaire d'inscription

c. c. : Chefs des bureaux régionaux